

SOLIDARITÉS

PROFESSIONS SOCIALES

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Arrêté du 5 février 2020 portant nomination des membres du jury de l'examen pour l'obtention du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) – session 2020

NOR : SSAA2030116A

La secrétaire d'État aux personnes handicapées,

Vu le décret n° 86-1151 du 27 octobre 1986 instituant un diplôme d'État intitulé certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds ;

Vu le décret n° 2018-124 du 21 février 2018 relatif au diplôme d'état du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement et notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2020 portant ouverture au titre de l'année 2020 d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (session 2020) est composé ainsi qu'il suit :

M. Laurent DUBOIS-MAZEYRIE, adjoint à la cheffe du bureau de l'insertion, de la citoyenneté et du parcours de vie des personnes handicapées, sous-direction de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées, représentant la directrice générale de la cohésion sociale, président.

Mme Claire KORB, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes sourds.

Mme Danièle POISSENOT, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes sourds.

M. Daniel BOULOGNE, CAPEJS, responsable pédagogique au centre d'éducation pour jeunes sourds d'Arras.

Mme Isabelle COURCELLE professeure CAPEJS à l'IJS de Bourg-la-Reine.

Mme Cristina GONZALEZ, professeure CAPEJS à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.

Mme Véronique LAFARGE-VILLAIN, IEN-ASH, académie de Paris.

M. Olivier MARCHAL, professeur CAPEJS, CAPES de LSF, académie de Nancy.

M. Esteban MERLETTE, directeur des enseignements de l'INJS de Paris.

Mme Delphine POISSON, CAPEJS, cheffe de service du CEOP à Paris.

Notateurs (épreuves de certification de la pratique professionnelle)

M. Patrice ADAM, professeur CAPEJS au centre Jacques-Cartier à St-Brieuc,

M. Youssef ALAMI, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris,

M. Maximin ASTOURNE, inspecteur IEN-ASH à La Réunion,

Mme Carine BARNEOUD, professeure CAPEJS à l'institut Plein Vent à Saint-Etienne,

Mme Salomé BELLEMARE, professeure CAPEJS à l'IRJS de Saint-Jean-de-la-Ruelle,

Mme Géraldine BERCEAUX, professeure CAPEJS à l'IJS La Malgrange à Nancy,
Mme Claudine BERTHAULT, directrice du pôle services de l'APSA de Poitiers.
Mme Graziella BOUCHER, professeure CAPEJS à l'institut Paul-Cézanne de Fougères.
Mme Christine BOULOGNE, professeure CAPEJS à l'IJS d'Arras.
Mme Laetitia BRISEBARE, cheffe de service au CAL de Mérignac.
M. Frédéric BROSSIER, directeur de projet à l'INJS de Paris.
Mme Marie-Dominique CAPAPEY, responsable pédagogique à l'IJS de Bourg-la-Reine.
Mme Laurence CARTIER, responsable pédagogique au SSEFS de Sorgues.
Mme Chantal CHAILLET, directrice des enseignements à l'INJS de Bordeaux.
M. Frédéric CHALIGNE, professeur CAPEJS à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.
M. Jean-Marie CRAPEZ, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier.
M. Julien DAUBEZE, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier.
M. Benoît DEVOS, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris.
Mme Sandra DUCHESNE-BENNEJEAN, cheffe de service au centre Auguste-Jacoutot à Strasbourg.
Mme Martine DUMAS, responsable pédagogique de l'institut Plein Vent à Saint-Etienne.
Mme Marie Félide FAFARD inspectrice IEN ASH de la Martinique.
Mme Elsa FALCUCCI, professeure CAPEJS à l'INJS de Paris.
M. Baptiste FLORES, professeur CAPEJS à l'INJS de Bordeaux.
Mme Nicole FORGET, inspecteur IEN-ASH de Strasbourg.
M. Pierre GABERT, inspecteur IEN-ASH d'Orléans.
M. Daniel GILLARD, inspecteur IEN-ASH de Bordeaux.
Mme Emmanuelle GLICERI, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry.
Mme Cécile GUILLERMIN, professeure CAPEJS à l'association AFIS à Bourg-en-Bresse.
Mme Véronique GUILLET, professeure CAPEJS à la Persagotière à Nantes.
M. Etienne HAEGEL, directeur adjoint au centre Auguste-Jacoutot de Strasbourg.
Mme Nathalie HAMELIN, professeure CAPEJS à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.
M. Baptiste HAUDOS de POSSESSE, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris.
M. Nicolas HENRIOT, professeur CAPEJS à l'IRJS de l'APSA à Poitiers.
Mme Valérie JANIN, professeure CAPEJS à Bourg-en-Bresse.
Mme Magali JEANNES, professeure CAPEJS au centre Gabriel-Deshayes d'Auray.
M. Marc KERNEN, directeur à l'IJS d'Auray.
Mme Cécile LANUQUE, cheffe de service au pôle sensoriel des Landes à Mont-de-Marsan.
Mme Sylvie LEBLEU, professeure CAPEJS à l'IRJS de St-Jean-de-La-Ruelle.
Mme Violaine LECOANET, professeure CAPEJS à l'IJS La Malgrange à Nancy.
Mme Najat LE DUIGOU, professeure CAPEJS à l'INJS de Paris.
Mme Cécile LEGER, professeure CAPEJS au centre Charlotte-Blouin d'Angers.
Mme Murielle MACKOWSKI, cheffe de service pédagogique au centre Jacques-Cartier à Saint-Brieuc.
M. Philippe MANGIN, directeur des enseignements à l'INJS de Metz.
Mme Muriel MEYER, IEN-ASH de l'académie de Poitiers.
Mme Nathalie MEYET, directrice des enseignements à l'INJS de Chambéry.
Monsieur Richard NOMBALLAIS, directeur des enseignements à l'INJS de Chambéry.
Mme Anaïs ORBLIN, professeure CAPEJS à l'IRJS de Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Mme Myriam PIZZINATO, directrice des enseignements de l'INJS de Metz.
Mme Catherine POLLI, cheffe de service pédagogique à la Malgrange à Nancy.
Mme POLLY-GROSSELET Vanessa, directrice des enseignements à l'INJS de Bordeaux.
Mme Corinne PONS, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry, enseignant au CNFEDS.
Mme Roselyne PRUNIER, responsable pédagogique à la Providence à Alençon.
Mme Dominique QUELARD, cheffe de service à la Malgrange à Nancy, enseignant au CNFEDS.
Mme Valérie RAMBAUD, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry.
Mme Laure REY, coordonnatrice UE au CDD de Rodez.

M. Pol ROMAIN, professeur CAPEJS à l'IJS de la Malgrange à Nancy.
M. Eric RUEL, professeur CAPEJS, enseignant référent surdité et dysphasie du bassin chambérien, direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie.
Mme Françoise SALAÜN, cheffe de service au SSEFS de Melun.
M. Sandy SABATÉ, professeur CAPEJS à l'INJS de Paris.
M. Yohann SENELAS, professeur CAPEJS à l'IRJS de Poitiers.
Mme Geneviève STROZYK-AUBRUN, inspectrice IEN-ASH de la Guadeloupe.
M. Serge THIERY, directeur pédagogique à la Malgrange à Nancy.
Mme Nathalie TUMAHAI, professeure CAPEJS au centre Charlotte-Blouin d'Angers.
M. Laurent TUNEZ, professeur CAPEJS au CESDA de Montpellier.
M. Christian ULHMANN, directeur de l'institut le Bruckhof à Strasbourg.
Mme Maryse VALLAT, professeure CAPEJS à l'INJS de Chambéry.
Mme Pascaline VANDECASTEELE, professeure CAPEJS au centre Charlotte-Blouin d'Angers.
Mme Elodie VENTI, professeur CAPEJS à l'INJS de Metz.
Mme Anita VILETTE, professeure CAPEJS à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.
Mme Vicky WALCZAK, directrice des enseignements à l'INJS de Paris.
M. Sylvain WIESE, professeur CAPEJS à l'INJS de Bordeaux.

Article 2

L'examen du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) est classé dans le groupe 2.

Article 3

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 5 février 2020.

Pour la ministre et par délégation :
L'adjointe à la directrice générale de la cohésion sociale,
CÉCILE TAGLIANA